



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

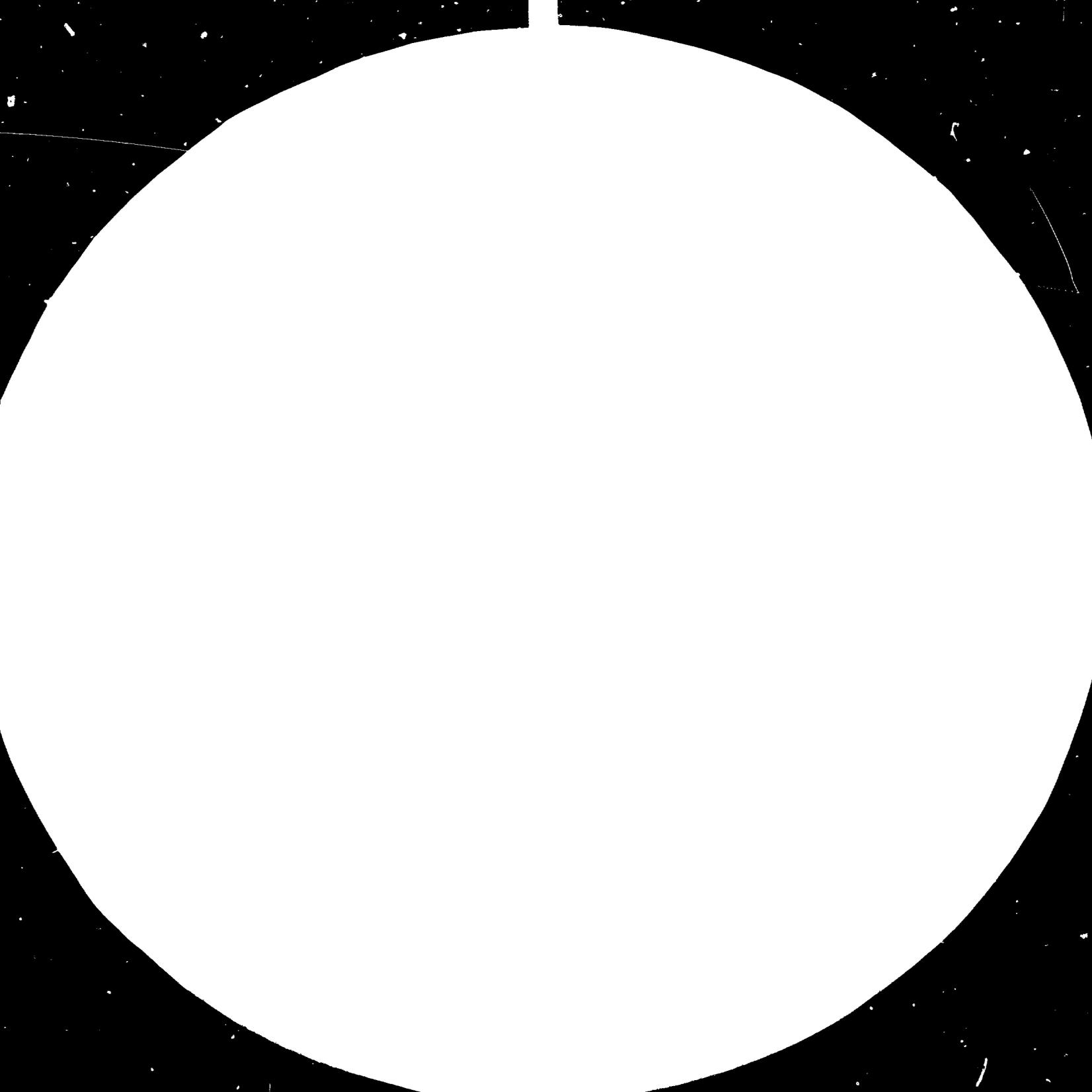
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

12874-F

Distr. LIMITEE

UNIDO/PC.75
24 août 1983

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Premier symposium international
Amérique latine-Afrique
Rio de Janeiro (Brésil), 1er-5 août 1983

PROMOTION DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE ENTRE LES PAYS
ET ORGANISMES LATINO-AMERICAINS D'UNE PART
ET AFRICAINS D'AUTRE PART

Rapport et recommandations*

1112

* Ce rapport a été reproduit sans avoir fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.83-59675

I. INTRODUCTION

A. Arrière-plan du problème

1. En août 1981, un séminaire international sur la coopération entre le Brésil et les pays africains a été organisé par le Centre afro-asiatique (CEAA) de l'Université Candido Mendes, à Rio de Janeiro. Le séminaire a localisé son attention sur deux thèmes : 1) l'Amérique latine et l'Afrique dans le contexte des relations Sud-Sud, y compris les nouveaux mécanismes de CTPD pour l'assistance mutuelle dans la zone internationale; et ii) analyse et perspectives des relations Brésil-Afrique. Le succès de ce séminaire a incité à organiser un symposium international sur la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine.

2. C'est ainsi que le Centre des études afro-asiatiques de l'Université Candido Mendes a organisé le premier Symposium international Amérique latine-Afrique, sous le patronage du Gouvernement du Brésil, du 1er au 5 août 1983. Le but du symposium est de promouvoir la coopération entre pays latino-américains et pays africains dans différents domaines sociaux et économiques.

3. Etant donné le concours que l'Amérique latine serait susceptible d'apporter à l'exécution du Plan d'action de Lagos en général et spécialement du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique, il a été considéré d'inscrire le développement industriel à l'ordre du jour du symposium. L'ONUDI a donc été invitée par l'Université Candido Mendes à collaborer à l'organisation des aspects du symposium concernant le développement industriel.

4. La contribution de l'ONUDI, qui se situait dans le cadre de son Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique et pour la coopération économique entre pays en développement, se proposait de faciliter des confrontations d'expérience dans différents domaines industriels et de promouvoir la coopération industrielle entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part.

B. Participants

5. Ont participé aux discussions sur la promotion de la coopération industrielle entre pays et organismes d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part de hauts fonctionnaires de pays et organisations d'Afrique, de départements ministériels, d'institutions et d'entreprises industrielles du Brésil ainsi que

de l'UNESCO. La liste des participants est jointe au présent rapport (Annexe I). Comme la réunion était de caractère technique, les participants s'y sont exprimés à titre personnel.

C. Organisation du programme

6. Le symposium s'est ouvert le 1er août 1983. A la cérémonie inaugurale ont pris la parole des représentants des gouvernements brésilien et mexicain, de l'Etat de Rio de Janeiro et du Directeur général de l'UNESCO, M. Candido Mendes, Président de l'Université Candido Mendes, le représentant de l'Association latino-américaine pour les études afro-asiatiques et le chef de la délégation de l'ONUDI. Le texte de la déclaration faite au nom de l'ONUDI est reproduit en annexe II au présent rapport.

7. Deux séances de travail ont été consacrées à la promotion de la coopération industrielle entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains de l'autre. A la première, présidée par M. José Adeodato de Souza Neto, Vice-Président du FINEP, les représentants du Secrétariat de l'ONUDI ont présenté les documents de travail constitués d'une note sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique (document ONUDI/PC.70), des programmes ONUDI sur la promotion de la coopération industrielle entre pays en développement (document ONUDI/PC.71) d'une part et entre organisations non-gouvernementales d'autre part, ainsi que d'un cadre proposé de coopération entre les pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part (document ONUDI/PC.72). Un certain nombre de documents auxiliaires comprenant le Programme pour la Décennie du développement de l'Afrique (document ID/287) ainsi que le document thématique et la note d'information de l'ONUDI sur les activités de l'ONUDI en matière de CTPD reproduits à l'intention de la réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (documents ID/WG.399/1 et ID/WG.399/3) ont été distribués aux participants. Il s'est ensuite engagé un débat général dont l'essentiel est exposé dans le chapitre II du présent rapport. A la fin des discussions a été constitué un groupe de travail composé de représentants de pays africains et du Brésil avec mission de rédiger les recommandations de la réunion.

8. Pendant la seconde séance de travail, présidée par M. E.B. Akpan, représentant de l'OUA, le rapport de la réunion et les recommandations du groupe de travail ont été examinés, amendés et adoptés. Les recommandations adoptées par le symposium sont énoncées dans le chapitre III du présent rapport.

Le Secrétariat de l'ONUDI a été prié, après avoir arrêté le texte définitif du rapport et des recommandations de la réunion, de les distribuer à tous les pays africains et latino-américains, ainsi qu'aux organisations internationales intéressées.

9. Dans leurs déclarations de clôture, le Président, le chef de la délégation de l'ONUDI et le représentant du Zimbabwe, au nom des délégués africains ont exprimé leur reconnaissance aux autorités brésiliennes, à l'Université Candido Mendes, à la Financiadora de Estudos e Projetos (FINEP), à l'ONUDI ainsi qu'à tous les participants et au personnel technique de la réunion. Ils ont exprimé l'espoir que tous les pays et organisations d'Amérique latine et d'Afrique ainsi que l'ONUDI et les organisations internationales intéressées prendront les mesures nécessaires pour l'exécution du programme de coopération recommandé et adopté par le symposium. A la cérémonie de clôture, de brèves allocutions d'appréciation ont été prononcées par les représentants de l'ONUDI et de l'OUA qui ont remis un exemplaire du rapport final du symposium à S.E. M. Leonel Brizola, Gouverneur de l'Etat de Rio, qui a officiellement clos le symposium.

10. Dans le cadre du programme du symposium sur les questions industrielles, il a été organisé des visites d'entreprises industrielles de Rio de Janeiro et de São Paulo, de départements ministériels et d'institutions de développement de Rio de Janeiro et de Brasilia. Ces visites ont été extrêmement précieuses en tant qu'elles ont fourni une occasion irremplaçable aux délégués africains de nouer des contacts et d'échanger des idées avec leurs homologues brésiliens. Elles les ont en outre aidés à se faire une idée concrète des efforts considérables et multidirectionnels faits par le Brésil dans la voie du développement industriel. Une liste des départements ministériels, des institutions et des entreprises industrielles visitées figure à l'annexe III.

D. Remerciements

11. Les participants au symposium sur la promotion de la coopération industrielle entre les pays et organisations d'Afrique et d'Amérique latine remercient le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de l'Etat de Rio de Janeiro de la coopération qu'ils ont offerte à l'ONUDI et aux délégués africains au symposium. Ils désirent aussi remercier l'Université Candido Mendes et les organisateurs du symposium d'avoir inclus les questions industrielles dans le programme du symposium et du soutien logistique qu'ils ont assuré. Ils tiennent, en particulier, à exprimer

leur profonde gratitude à l'ONUDI pour l'assistance financière et technique qu'elle a fournie pour l'organisation du Programme de développement industriel. Les participants désirent aussi exprimer leur appréciation pour tous les efforts faits par la FINEP et par l'Instituto de Pesquisas Tecnológicas (IPT) pour assurer le succès du programme, notamment par les visites organisées pour l'ONUDI et aux délégués africains dans les départements ministériels, les institutions et les entreprises industrielles. Enfin, les participants sont reconnaissants de toutes les manifestations dont ils ont été honorés.

II. RESUME DES DISCUSSIONS

A. Décennie du développement industriel de l'Afrique

12. En introduisant la discussion sur la Décennie du développement industriel de l'Afrique, un représentant du Secrétariat de l'ONUDI a rappelé que les chefs d'Etat ou de Gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), consciente du rôle primordial que l'industrialisation est appelée à jouer dans le développement économique des pays africains, ont accordé à celle-ci la seconde priorité dans la stratégie africaine pour la troisième Décennie du développement des Nations Unies. La première priorité étant assignée à l'autosuffisance en matière de production alimentaire. Cette haute priorité attribuée au développement industriel est pleinement reflétée dans le Plan d'action de Lagos. De plus, dans l'Acte final de Lagos, l'industrie a été choisie comme un des secteurs prioritaires de l'intégration continentale durant les années 80.

13. Les objectifs à long terme pour le secteur industriel énoncés pour la région dans le Plan d'action de Lagos requièrent une augmentation d'au moins 2 % de la contribution de la région à la production industrielle mondiale à l'horizon 2000, l'objectif intermédiaire étant 1,4 % pour la fin de la décennie. Il est instamment demandé aux pays africains de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour parvenir, en l'an 1990, à l'autosuffisance dans les secteurs de l'alimentation, des matériaux de construction, de l'habillement et l'énergie et pour planter au cours de la première moitié de la Décennie les fondations nécessaires à un développement échelonné des industries de base essentielles pour la réalisation de leur autonomie.

14. Conscients de la situation susmentionnée et de la nécessité de traduire les objectifs de développement en une action efficace, les Chefs d'Etat ou de Gouvernement, en adoptant le Plan d'action de Lagos, en avril 1980, ont réitéré

leur soutien à la résolution par laquelle la troisième Conférence générale de l'ONUDI recommandait que l'Assemblée générale des Nations Unies proclame les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique dans le but de faire bénéficier l'industrialisation de l'Afrique d'une attention, d'un engagement politique et d'un soutien financier et technique accrus aux niveaux national, régional et international. Sur la recommandation du Conseil du développement industriel de l'ONUDI, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, à sa trente-cinquième session, la résolution 35/66B proclamant les années 80 comme Décennie pour le développement industriel de l'Afrique. En vue de lancer la mise en oeuvre de la Décennie, les ministres africains de l'industrie ont adopté un Programme pour la Décennie (document ID/287) à leur sixième conférence, en novembre 1981.

15. Le succès de la Décennie dépendra pour l'essentiel, en dernière analyse, des réalisations obtenues au niveau des pays, car la responsabilité principale de la mise en oeuvre du programme de la Décennie incombe aux pays eux-mêmes, individuellement et collectivement. Cependant, comme la mise en oeuvre du Programme de la Décennie implique une injection massive de moyens techniques et financiers excédant les capacités actuelles des Etats africains, une assistance considérable sera également nécessaire de la part de la communauté internationale. Les efforts des pays africains demanderont donc à être complétés par la coopération technique entre pays en développement, la coopération Sud-Sud et une coopération industrielle multilatérale et bilatérale appropriée.

16. Au cours des discussions, le représentant de l'OUA et un certain nombre de délégués de pays et d'organismes africains ont fourni des informations additionnelles sur les aspirations, l'orientation et les objectifs de développement industriel de l'Afrique. Ils ont souligné quelques-unes des contraintes auxquelles se heurtent les pays africains dans leurs efforts du développement industriel et ont recensé un certain nombre de domaines, notamment le développement de l'industrie, des télécommunications et les capacités technologiques où la coopération industrielle accrue avec les pays et institutions de l'Amérique latine pourrait être amplifiée.

17. Les participants latino-américains, en particulier M. Fernando Lopez, Secrétaire général pour la planification de l'Etat de Rio de Janeiro, M. José Adeodato de Souza Neto, Vice-Président de la FINEP et Mme Theresa C.D. Martins de l'Instituto de Pesquisas Tecnologicas de Sao Paulo, ont indiqué quelques-uns des acquis du Brésil en planification économique, au financement industriel, en développement des industries de base, en remplacement

des importations, en développement de la main-d'oeuvre industrielle et en diverses politiques et stratégies industrielles. Le rôle de la recherche technologique et de l'ingénierie dans le développement industriel et dans le développement d'infrastructures institutionnelles appropriées a été mis en relief. Il a été fait observer que le Brésil a acquis l'essentiel de son expérience au cours des 20 dernières années.

18. Un vif intérêt s'est manifesté parmi les délégués d'Afrique pour l'expérience du Brésil en matière d'adoption de diverses politiques et stratégies industrielles, spécialement de remplacement des importations et de collaboration entre les institutions de recherche et l'industrie. Cet intérêt a porté aussi sur l'expérience du Brésil dans l'organisation de projets industriels fondamentaux et le financement de programmes et de projets industriels. En ce qui concerne le développement des capacités technologiques, les pays latino-américains ont été invités à collaborer avec les pays africains au renforcement d'un certain nombre d'institutions régionales africaines, y compris le Centre régional africain de conception technique et de fabrication industrielle.

B. Coopération entre les pays et organisations d'Amérique latine d'une part et l'Afrique d'autre part pour la mise en oeuvre du Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique

19. Un représentant du Secrétariat de l'ONUDI, en présentant brièvement le document de travail sur le sujet (document ONUDI/PC.72), a souligné qu'une industrialisation autodynamique et autonome de l'Afrique requerrait la coopération de la communauté internationale tout entière, en particulier d'autres pays en développement, dans l'intérêt mutuel de toutes les parties. Etant donné leur importance stratégique pour l'industrialisation de l'Afrique, les arrangements de coopération entre les pays et les institutions d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part dans ce domaine devraient couvrir des domaines tels que la préparation et le financement de projets d'investissement industriel et le développement des ressources humaines, des capacités technologiques, de l'énergie, des industries fondamentales stratégiques essentielles et des mécanismes institutionnels pour le développement industriel.

20. Dans cette perspective, l'ONUDI a, au long des années, organisé un programme dynamique de coopération entre pays en développement destiné à leur faciliter la mise en oeuvre des aspects pertinents des Déclarations et Plans d'action de Lima et de New Delhi ainsi que celle des aspects industriels des Programmes d'action de Caracas et de Buenos Aires pour la promotion de la CEPD et la CTPD. Le programme

se propose avant tout de promouvoir la solidarité industrielle entre pays en développement et de faire mieux prendre conscience de la nécessité et des possibilités de la CEPD et la CTPD dans le secteur industriel.

21. Un programme important de l'ONUDI qui mérite une mention spéciale a trait à l'organisation de réunions de solidarité ministérielles dont l'objectif principal est de mobiliser le soutien d'autres pays en développement aux efforts de développement industriel de pays particuliers par le déploiement d'actions concertées d'élaboration et d'exécution de projets industriels déterminés. Ces réunions présentent par ailleurs l'avantage d'aider à renforcer l'esprit d'autonomie collective parmi les pays en développement et de faciliter la mise au point de mécanismes pratiques pour faciliter la coopération industrielle entre eux.

22. De toute évidence, l'efficacité de la coopération industrielle entre pays en développement présuppose qu'on établisse des politiques et des programmes destinés à s'intégrer aux plans et politiques de développement nationaux globaux, qu'on crée des mécanismes appropriés et qu'on organise des programmes et des projets adéquats pour assurer la mise en oeuvre efficace du programme. C'est pourquoi une des priorités du programme de l'ONUDI est de promouvoir des programmes conjoints pour le développement de secteurs industriels donnés.

23. Etroitement lié au programme de CEPD/CTPD est le programme ONUDI de promotion de la coopération industrielle entre organisations non gouvernementales. Ce programme comprend la promotion d'une coopération directe, au niveau de l'organisation et des projets, entre partenaires potentiels dans des domaines tels que les coentreprises, les accords de sous-traitance, le transfert de technologie, les programmes de recherche-développement, l'adaptation et le développement de produits, les accords de commercialisation (marketing), les programmes de gestion et de formation. Il vise aussi à faciliter la mobilisation et l'acheminement de ressources technologiques, humaines et financières d'organisations non gouvernementales, d'entreprises commerciales et institutions industrielles des pays en développement les plus avancés et des pays développés vers les PMA.

24. Les pays et organisations d'Amérique latine ont acquis, au fil des ans, une grande expérience dans le domaine du développement industriel. Quelques-uns ont même atteint un haut degré de développement industriel et se sont dotés de capacités spécialisées dans des activités industrielles sophistiquées. Beaucoup d'entre eux ont aussi établi des arrangements de coopération bilatérale avec plusieurs pays africains. La proclamation de la Décennie pour le développement

industriel de l'Afrique rend le moment plus opportun que jamais d'examiner les moyens d'intensifier les arrangements de coopération existants ou d'en créer de nouveaux entre les pays et organisations d'Afrique d'une part et d'Amérique latine d'autre part, dans le cadre de la CEPD/CTPD, pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie, du Plan d'action de Lagos et de l'Acte final de Lagos.

25. La mise en oeuvre de tels arrangements de coopération ne pourra être efficace qu'à la condition que soient formulés des programmes concrets et des projets bien définis. Cette considération a amené les participants à recenser, dans les recommandations énoncées au chapitre III, un certain nombre de points à prendre en considération lors de l'élaboration de la coopération industrielle entre les pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part, dans les domaines prioritaires assignés à la Décennie. Il s'agit en particulier des politiques et stratégies industrielles, de la mobilisation de ressources financières, de technologie, d'autosuffisance dans la production alimentaire, de formation industrielle, d'énergie, de transports et de télécommunications.

III. RECOMMANDATIONS

26. Les participants, se fondant sur la documentation de base établie à leur intention par le Secrétariat de l'ONUDI, sur leur propre expérience en matière de développement industriel et sur les échanges de vues qui se sont déroulés pendant la réunion, ont recommandé le programme esquissé plus loin pour la promotion de la coopération industrielle entre pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part. Ce faisant, ils se sont référés aux Déclarations et Plans d'action de Lima et de New Delhi, comme aux Déclarations de Buenos Aires et de Caracas sur la coopération économique et technique entre pays en développement, tous textes qui accordent une haute priorité en particulier à la promotion de la coopération industrielle entre pays en développement.

27. Les participants ont noté que les diverses résolutions adoptées sur la Décennie pour le développement industriel de l'Afrique mettent l'accent sur la nécessité d'intensifier la coopération industrielle entre pays en développement qui a été reconnue comme un instrument important pour la réalisation efficace du programme de la Décennie et la promotion de l'autonomie collective. Ils ont en outre noté qu'une mise en oeuvre correcte du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos dépendra, dans une large mesure, du développement soutenu de l'industrie dans chaque pays africain en tant que fournisseur et utilisateur de biens et

et de services. La coopération entre l'Amérique latine et l'Afrique est de toute évidence appelée à jouer un rôle majeur dans la mise en oeuvre du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

28. A la lumière des considérations qui précèdent, les participants ont recommandé non seulement que les arrangements existants de coopération industrielle entre pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part soient intensifiés, mais encore qu'il en soit institué de nouveaux pour accroître l'efficacité de la coopération entre les deux groupes de pays et d'organisations à l'appui des efforts de développement industriel des pays africains. Cette coopération devrait viser à amplifier, au niveau national, les capacités d'industrialisation autonome collective et à réaliser en dernière analyse l'intégration industrielle des deux continents.

29. Il est absolument indispensable à cet effet que les pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part formulent et exécutent des programmes et des projets concrets aux niveaux tant multilatéral que bilatéral. Le symposium a donc recommandé que dans la formulation et la réalisation de programmes pour la promotion de la coopération industrielle entre les pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part, les pays et organismes latino-américains et africains, l'ONUDI et les autres organisations internationales concernées s'inspirent du programme d'action suivant dans des secteurs prioritaires spécialement choisis.

A. Politiques et stratégies industrielles

30. Les programmes d'action dans le domaine des politiques et stratégies industrielles doivent comprendre les éléments suivants :

- a) Coopération entre pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part par le recours à des experts pour la révision des politiques et stratégies nationales et subrégionales africaines de développement industriel,
- b) Echange de visites de décideurs publics et d'experts de pays et institutions d'Afrique et d'Amérique latine destinées à permettre aux premiers de bénéficier de l'expérience acquise par les seconds dans l'élaboration et l'exécution de leurs politiques et stratégies industrielles,

- c) Coopération entre pays latino-américains et pays africains dans la conduite d'études sectorielles ou sous-sectorielles et dans la préparation de plans-cadres industriels généraux et sectoriels aux niveaux national et subrégional en Afrique;
- d) Echange d'informations et confrontations d'expérience entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part sur leurs politiques et stratégies industrielles respectives ainsi que dans l'évaluation et le contrôle continu de l'exécution de plans et programmes industriels, y compris la décentralisation du développement industriel.

B. Mobilisation des ressources financières

31. Les points à prendre en compte dans la formulation des programmes d'action concernant la mobilisation de ressources financières sont les suivants :

- a) Confrontations d'expérience entre pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part dans la mobilisation et l'optimisation des ressources financières tant intérieures qu'extérieures pour le développement industriel;
- b) Coopération entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part dans l'identification et la préparation de projets d'investissement;
- c) Accroissement des contributions des pays latino-américains et africains au Fonds des Nations Unies pour le développement industriel par le versement de contributions à objet désigné pour le programme de projets industriels en Afrique;
- d) Participation active des pays et organisations latino-américains - spécialement les institutions financières - au programme ONUDI des réunions de solidarité ministérielles dans les pays africains;
- e) Participation active de partenaires industriels ou financiers potentiels des secteurs public et privé des pays latino-américains aux réunions de promotion des investissements en Afrique, devant respectivement se dérouler à Lusaka en octobre 1983, à Dakar en novembre 1984 (CEDEAO) et en 1985 (UDEAC), de même qu'à d'autres réunions futures du même genre, ce qui devrait fournir l'occasion d'établir des accords de

partenariat industriel à long terme avec les instigateurs de projets, les institutions de financement du développement et les administrations publiques des pays africains participants;

- f) Accroissement de l'appui fourni par les pays latino-américains qui sont membres des Conseils d'administration de la Banque mondiale, PNUD, de l'ONU et d'autres institutions financières multilatérales aux programmes et projets de développement industriel africains, spécialement à ceux qui ont des liens avec le Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique;
- g) Affectation des allocations spéciales du PNUD dans les chiffres indicatifs de planifications nationaux ou régionaux des pays d'Amérique latine et d'Afrique à la CEPD pour le financement des programmes de coopération industrielle entre les pays et institutions d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part;
- h) Création d'arrangements spéciaux pour surmonter les contraintes financières qui pèsent sur la promotion de programmes et de projets de coopération industrielle entre les pays et organisations d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part.

C. Développement et acquisition de technologie

32. Les programmes d'action concernant le développement et le transfert de technologie devraient notamment comprendre les éléments suivants :

- a) Echange d'information entre les pays et les institutions d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part sur la technologie et les capacités et expertises disponibles en Amérique latine et en Afrique;
- b) Formulation d'arrangements de coopération entre les pays et institutions d'Amérique latine d'une part et d'Afrique d'autre part par la création et le renforcement d'un réseau d'institutions de science et de technologie comprenant des institutions de recherche-développement et pour l'intensification des échanges d'experts;
- c) Accès accru des pays africains à l'information technologique sur les percées majeures de la R-D et les possibilités en matière de contrats et de licences dans les pays latino-américains, notamment à la faveur du Système SEIT d'échange d'information technique de l'ONUDI; et

- d) Coopération entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part dans le développement des capacités technologiques y compris les institutions pour le développement, l'acquisition, l'adaptation et la réglementation de la technologie.

D. Autosuffisance dans la production alimentaire

33. Le programme d'action en matière d'autosuffisance alimentaire devrait comprendre les éléments suivants :

- a) Echange d'informations entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part sur les activités intéressant l'autosuffisance alimentaire au triple niveau de la production, du stockage et de la conservation;
- b) Constitution de groupes de travail avec des représentants d'organisations inter ou non gouvernementales avec mission de s'attaquer à des problèmes techno-économiques particuliers et de recommander des actions conjointes;
- c) Elaboration de dispositifs de coopération en matière de domaines ou de problèmes particuliers en rapport avec l'autosuffisance alimentaire;
- d) Déploiement des programmes conjoints de formation en collaboration avec l'ONUDI et/ou des institutions nationales;
- e) Promotion de programmes de R-D à l'appui de domaines prioritaires recensés dans la transformation alimentaire;
- f) Coopération entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part pour l'engagement d'actions et de programmes destinés à combattre la sécheresse dans les pays africains.

E. Développement de la main-d'oeuvre industrielle et technologique

34. En matière de développement de la main-d'oeuvre industrielle et technologique, le programme d'action devrait comprendre les éléments suivants :

- a) Recensement et large divulgation d'institutions de formation et de centres d'excellence nationaux et régionaux d'Amérique latine et d'Afrique qui seraient qualifiés et disposés à accueillir des stagiaires originaires de pays africains et latino-américains;

- b) Recueil et échange d'informations et confrontations d'expérience entre pays latino-américains d'une part et africains d'autre part sur le développement de la main-d'oeuvre industrielle;
- c) Etablissement de liens opérationnels entre institutions de formation industrielle d'Amérique latine et d'Afrique afin d'aider à promouvoir la coopération dans l'utilisation des équipements éducationnels des universités, écoles polytechniques et autres institutions spécialisées de formation;
- d) Création des sociétés d'enseignements/apprentissage dans les pays africains;
- e) Production multinationale de moyens d'équipement d'enseignements/apprentissage et de matériels tels que postes-récepteurs de radio, téléviseurs, vidéo-cassettes et vidéo-disques;
- f) Formation de formateurs et d'instructeurs;
- g) Réalisation et exploitation de recherches novatrices sur les procédés d'enseignements/apprentissage considérées indépendamment des programmes de R-D à l'appui de l'adaptation ou de la production de matériels et équipements.

F. Energie

35. La formulation de tout programme d'action dans le domaine de l'énergie devrait prendre en compte les points suivants :

- a) Elaboration et application de politiques énergétiques et industrielles;
- b) Coopération entre pays latino-américains d'une part et africains d'autre part dans l'élaboration et l'application de programmes énergétiques avec mise d'un accent particulier sur l'énergie hydraulique, la biomasse et l'énergie solaire;
- c) Adoption d'arrangements spéciaux de coopération pour la conduite de programmes conjoints de R-D et de démonstrations sur le développement de technologies à équipements et d'accessoires énergétiques, y compris la conception de prototypes, l'octroi de licences et la formation;
- d) Echange d'informations et confrontations d'expérience sur le développement et l'utilisation de l'énergie par le biais de réseaux régionaux constitués d'institutions nationales adéquates qui faciliteraient la mise en commun d'informations et d'expérience sur des questions de politiques énergétiques, des prospections de ressources et des technologies nouvelles;

- e) Elaboration et application de programmes d'économies d'énergie et d'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie;
- f) Développement des capacités énergétiques;

G. Transports et télécommunications

36. Les programmes d'action pour les transports et les télécommunications devraient prévoir une coopération entre pays latino-américains d'une part et africains d'autre part sur les points suivants :

Transports

- a) Réhabilitation et modernisation des matériels ferroviaires, y compris des wagons;
- b) Réparation et entretien des matériels ferroviaires;
- c) Construction de matériels ferroviaires, y compris des wagons, de leurs éléments constitutifs et des pièces détachées;
- d) Coordination et intégration de différents modes de transports;
- e) Formation de personnel pour l'industrie ferroviaire.

Télécommunications

- a) Echanges d'information et confrontations d'expérience entre les pays et institutions d'Amérique latine d'une part et les pays africains d'autre part sur l'industrie des télécommunications;
- b) Elaboration de programmes conjoints de R-D ayant spécialement pour vocation d'adapter les technologies de télécommunications existantes et d'appliquer les nouvelles avancées technologiques;
- c) Elaboration et application de programmes de formation conjoints;
- d) Renovation, amplification et amélioration des industries des télécommunications existantes en Afrique;
- e) Promotion d'industries multinationales africaines des télécommunications;
- f) Promotion du commerce entre l'Amérique latine et l'Afrique dans le secteur considéré. Sur ce point, une attention spéciale devrait être donnée à la standardisation, qui est essentielle pour assurer l'harmonisation et la compatibilité des composants d'équipement de télécommunications, des pièces de rechange et des accessoires.

VI. MODALITES DE MISE EN OEUVRE

37. Pour assurer la mise en oeuvre efficace du programme, il serait souhaitable que les pays et organismes latino-américains d'une part et africains de l'autre, de même que l'ONUDI et d'autres organisations internationales compétentes renforcent les mécanismes existants ou en créent de nouveaux et adoptent des modalités adéquates à cet effet. Le symposium a formulé dans ce but les recommandations suivantes :

- a) Les arrangements bilatéraux existants entre pays et organismes latino-américains d'une part et africains de l'autre, devraient être intensifiés et de nouveaux devraient être créés pour assurer une mise en oeuvre efficace du programme;
- b) Dans le cadre de l'assistance multilatérale, l'ONUDI et d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales concernées devraient procurer l'appui nécessaire aux pays et organisations tant africains que latino-américains dans l'accomplissement de ce programme qui devrait s'incorporer comme partie intégrale de leurs programmes CEPD et CTPD.
- c) L'ONUDI devrait être chargée du soin de contrôler en permanence l'exécution du programme et devrait établir et soumettre des rapports d'évolution, au moins une fois par an, aux points focaux pour la CEPD/CTPD, aux organismes nationaux responsables de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et aux organisations régionales et subrégionales concernées. A cet effet et pour faciliter à l'ONUDI l'établissement des rapports d'évolution, il serait souhaitable que les pays et organismes latino-américains d'une part et africains d'autre part, tiennent régulièrement l'ONUDI au courant des progrès réalisés et des résultats obtenus dans l'exécution du programme.
- d) Etant donné l'importance capitale de la mobilisation de ressources financières pour l'exécution du programme, les pays d'Afrique et d'Amérique latine, spécialement les seconds, sont instamment invités à affecter des ressources financières à cette fin et à participer activement aux réunions de solidarité ministérielles organisées dans les pays africains. Ils devraient aussi envisager d'augmenter leurs contributions au Fonds des Nations Unies pour le développement

industriel (FNUDI) en faisant des contributions à objet désigné pour le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique utilisables au profit de l'exécution de programmes et de projets particuliers du Programme.

- e) Il faudrait établir des arrangements pour des consultations régulières de l'ONUDI avec le gouvernement brésilien, le FINEP et d'autres gouvernements et organismes nationaux, régionaux ou internationaux compétents pour l'élaboration de mesures appropriées pour le financement et l'exécution du Programme.
- f) Les pays et organismes latino-américains d'une part et africains de l'autre, devraient considérer la mise en place de mécanismes appropriés pour la promotion et l'intensification de leurs coopération et intégration industrielles, notamment par la création de coentreprises industrielles au profit de toutes les parties.

ANNEXE I

PREMIER SYMPOSIUM INTERNATIONAL AMERIQUE-LATINE/AFRIQUE

Rio de Janeiro, 1er-5 août 1983

PROGRAMME SUR LA PROMOTION DE LA COOPERATION INDUSTRIELLE
ENTRE LES PAYS ET ORGANISMES LATINO-AMERICAINS D'UNE PART
ET AFRICAINS D'AUTRE PART

LISTE DES PARTICIPANTS

A. Délégués d'Afrique

- | | |
|--------------------------|--|
| M. Amouzouvi Akakpo | - Université du Bénin, Lomé, TOGO |
| M. R.A. Akindele | - Nigerian Institute of International Affairs, Lagos, NIGERIA |
| M. E.B. Akpan | - Chef de la Division des affaires économiques générales, OUA |
| M. G. Amusa-Eke | - Assistant Director of Federal Ministry of Industry, NIGERIA |
| M. Paul Assamoi | - Directeur de l'Orientation Industrielle Ministère du Plan et de l'Industrie, COTE D'IVOIRE |
| M. Mamadou Bobo Camara | - Secrétaire général, PATU |
| M. Adama Diagne | - Secrétaire général, UAR |
| M. Maktar Diouf | - Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Africa-Codesria, Dakar, SENEGAL |
| M. Daniel Faux | - Directeur des transports, des télécommunications et de l'énergie, ECOWAS |
| M. Foukori Ibrahim | - Chef, Service Développement Industriel, NIGER |
| M. Mamadou Konate | - Chef, Division du Développement Industriel, OMVS |
| M. Z.C. Makoni | - Dep. Secretary for Development Co-ord. and Administration, Ministry of Industry and Energy Development, ZIMBABWE |
| M. G.G. Nganga | - Head, Industrial Planning Division, Ministry of Industry, KENYA |
| M. Peter Anyang'-Nyong'o | - University of Nairobi, KENYA |

- Mr. Sharif Osman - Director of Economic Studies and Industrial Secretariat, Ministry of Industry, SUDAN
- Mr. Rahal Reda - Directeur Général, Planification de Gestion Industrielle, Ministère de l'Industrie Lourde, ALGERIA
- Mr. Fola Soremekun - University of IFE, NIGERIA
-

B. Délégués de l'Amérique latine

- Dr. Fernando Lopez - Secrétaire général pour la planification de l'Etat de Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, BRESIL
- Dr. Candido Mendes de Almeida - Presidente do Conselho Internacional de Ciências Sociais-ISSC/UNESCO, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. José Adeodato Souza Neto - Vice President, Financiadora de Estudos e Projetos-FINEP, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Ms. Theresa C.D. Martins - Instituto das Pesquisas Tecnológicas de São Paulo, São Paulo, BRAZIL
- Mr. Jacques d'Adesky - Supervisor Geral do Centro de Estudos Afro-Asiáticos, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. José Augusto L. Alves - Ministre des affaires étrangères, BRESIL
- Mr. Boaventura M.D'Avila Fº - Diretor Technometal S.A., Rio de Janeiro BRAZIL
- Mr. José Maria V. de Azevedo - Assessor Comercial Engevix S.A. (Estudos & Projetos de Engenharia), Rio de Janeiro BRAZIL
- Mr. Alexandre Barros - Consultant IUPERJ, Rio de Janeiro, BRESIL
- Mr. Helson Braga - Fundação Centro de Estudos do Comércio Exterior-FUNCEX, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Wladimir Pirro e Congo - Financiadora de Estudos e Projetos-FINEP, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Paulo Avelino S. Costa - Exel Trading S/A-Export Service Dept., Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Carlos Ganem - Economista, Financiadora de Estudos e Projetos-FINEP, Rio de Janeiro, BRAZIL

- Mr. Edson Guimarães - Fundação Centro de Estudos do Comercio Exterior-FUNCEZ, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Eduardo Augusto Guimarães - Diretor Instituto de Economia Industrial Universidade Federal do Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Mauricio Kaufman - Chefe Deptº de Estudos e Planejamento TECNOMETAL S/A, Rio de Janeiro, BRAZIL.
- Mr. Frederico Kautz - Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social-BNDES, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Ms. Maria del Carmen Llaver - Centro de Estudios Internacionales Argentina-CEINAR, ARGENTINA
- Mr. Sidney de Miguel Lourenço - Superintendência de Rios e Lagoas - Rio de Janeiro, BRAZIL
- Ms. Denise N. G. de Medeiros - Assistence da Assessoria para Assuntos Internacionais da SIDERBRAS (Siderurgia Brasileira S/A), Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Arthur Luiz A. Nobrega - ENCAL S/A - Consultoria e Aerolevanta-mentos, Rio de Janeiro - BRAZIL
- Mr. Albert de Nunez - Ministère des affaires étrangères, ARGENTINE
- Mr. Henrique A. de Oliveira - Centro de Estudos Africanos, Universidade de São Paulo, São Paulo, BRAZIL
- Ms. Maria Lúcia de Oliveira - Consultora Financiadora de Estudos e Projetos-FINEP, Rio de Janeiro, BRAZIL
- Mr. Guido Iberê P. Rennó - Diretor THEMAG Engenharia, Rio de Janeiro, BRESIL
- Mr. Moysés Resnitzky - Consultor Privado (Ingénieur Conseil) Rio de Janeiro, BRESIL

C. Other Delegates

- Ms. Simone Bencheikh - UNESCO
- Mr. Gerald Bender - University of S. California, USA
- Mr. Kassahun Checole - Directeur Africa World Press, USA
- Mr. Calcagnotto Gilberto - Instituto de Estudos Latinoamericanos, Hamburgo, ALLEMAGNE DE L'OUEST

- Mr. Rui Mateus - Deputado e Vice-Presidente das Relações Internacionais, PORTUGAL
- Mr. Carlos Moneta - Sistema Económico Latinoamericano-SELA Caracas, Venezuela
- Mr. Simon-Pierre Nothomb - Ancien Secrétaire général adjoint (ACCT) FRANCE
- Mr. Balde Souleymane - Spécialiste de Programme, UNESCO
-

D. Délégation de l'ONU

- Mr. Shadrack N. Ndam - Chef, Unité de coordination pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique
- Mr. F. d'Adesky - Assistant technique du Directeur exécutif adjoint
- Ms. F.Z. Bennani-Baiti - Spécialiste du développement industriel
- Mr. A. de Combrugghe - Spécialiste du développement industriel
- Mr. Detlev Broszehe - Administrateur - ONUDI - Brasilia, BRESIL

